

COMMISSION BOIS

Compte rendu réunion du 10 septembre 2020

Présent : Denis Ménétrier, Benoit Folin, Julien Monin, Christophe Guichard, Jean Michel Huchon, Bernard Ormaux, Patrick Philippe, Alexandre Ormaux, Fabrice Coquard, Nicolas Philippe, Florian Burri.

Absent excusé : Christophe Chapuis.

Tout d'abord merci pour votre participation :

Présentation de l'Etat d'assiette pour l'hiver 2020/2021

(L'état d'assiette c'est les coupes qui seront marquées dans l'hiver pour être vendue à l'automne prochain)

Parcelle 2(chenalot)-24A-(chainée)27-28(foulnière)

Cet état d'assiette sera présenté au prochain CM.

Demande à l'ONF de vendre les hêtres « hauteur portée » pour avoir plus de bois pour les affouagistes.

La parcelle 9 n'apparaît pas dans l'état d'assiette mais elle déjà marquée et sera vendue en 2021.

Ajout de bois au régime forestier géré par l'ONF

Le garde présente des parcelles qui pourraient être soumis au régime forestier. Pas de réel intérêt pour l'instant. (En parler en conseil municipal).

Le schéma d'aménagement pour les 20 prochaines années sera présenté l'année prochaine.

Coupe d'un lot de bois de chêne sur les parcelles communales

Repérer les bois qui ont de la valeur sur les parcelles communales et faire un lot et le proposer à un acheteur. Peut-être une bonne idée pour 2021/2022 car il n'y aura pas beaucoup de rentrée financière avec le bois l'année prochaine, seul la parcelle 24A comporte du chêne. La parcelle 9 est majoritaire en Hêtre. La parcelle 2 c'est des éclaircies et les parcelles 27-28 se sont les PINS des foulnières. Voir pour faire le tour de ces bois et commencer à répertorier

AFFOUAGE 2020 -2021

Parcelle en vente le 29 octobre :

Parcelle 1R (Branchage Chêne au Chenalot) 48 st

Parcelle 5R (Branchage au Chenalot) 87 st

Parcelle 22 (Branchage et petites futaies à la Chainée) 238 st

Parcelle 23 (Petites futaies de l'année dernière) 80 st

Total à partager 453 stères

On a la parcelle 3R qui est du taillis ou on peut faire des lots à vendre (176 st)

Et il reste la parcelle 1 ou on pourra marquer des petites futaies ou/et faire des lots.

Réunion sur le terrain pour regarder les lots début octobre. (le samedi 10 ou 17 à confirmer).

Voir pour la méthode d'inscription pour l'affouage.

Questions diverses.

Demande de reporter les numéros des petites futaies sur les souches pour éviter les erreurs.

Couper les 3 chênes vers la ferme de chez Folin pour embellir l'endroit (à grouper avec le lot de chêne).

Couper les 3 Hêtres vers la piscine (les proposer au marchand de bois avec le garde) et le hêtre vers le pont des ânes qui dépérit.

Parcelle Pierrottin.

Pour le broyage au-dessus de Rochefort, il faut compter environ 520 E HT de l' ha.

L'entreprise PETITE a été contactée.

Pour le semis des acacias c'est 60 E HT le kilo et il faut 5 kilos environ, le semis est à faire en Avril.

Pouvez vous me renvoyer votre numéro de portable et adresse email pour la communication au 0630708024 ou ny70.philippe@orange.fr

Merci de votre participation

Nicolas PHILIPPE